

Le petit Maître de Conférence

Il était une fois un petit Maître de Conférence que tout le monde aimait bien, surtout son président. Un jour on lui tint ces propos : « Va voir comme se porte ton université, car on m'a dit qu'elle était malade. Porte-lui de quoi se réformer. » Le petit Maître de Conférence partit aussitôt assister à des États Généraux afin de trouver un remède. En chemin il rencontra compère le gouvernement qui eut bien envie de l'entourlouper ; mais il n'osa, à cause de quelques associations et de l'opinion publique qui étaient dans les parages ...

... quelques années plus tard ...

Monsieur le Président de l'UCBL et de la CPU, cher Lionel,

Le 5 janvier dernier vous publiiez une [lettre ouverte](#) au Président de la République, intitulée « Chronique d'une crise annoncée dans les universités », dans laquelle vous mentionniez un certain nombre d' « interrogations persistantes et justifiées » de la communauté universitaire. D'un autre côté, selon un communiqué récent « la CPU [...] prend acte, après deux mois de débats dans les universités et de discussions avec le gouvernement, de l'évolution concrète, grâce à l'action de l'ensemble des parties prenantes, sur tous les sujets qui sont à l'origine des mouvements actuels ».

La crise annoncée est bien là, et à la lecture de ce dernier communiqué, on mesure l'étendue du fossé qui sépare aujourd'hui les universitaires et leur "gouvernance" ...

*Que vous avez de grandes oreilles!
C'est pour mieux écouter.*

D'écoute et de dialogue, il n'y en a pas, à quelque niveau que ce soit : le Président de la République a commencé par miner le terrain en insultant littéralement les enseignant-chercheurs dans son désormais tristement célèbre discours du 22 janvier 2009 ; vous nous avez dit vous-même (le 6 mars 2009) vous être heurté à un véritable mur idéologique, affirmant que « le directeur de cabinet de X. Darcos est un polytechnicien qui ne voit que les 12000 emplois de fonctionnaires stagiaires rendus l'année prochaine » ; depuis un mois Valérie Pécresse annonce qu'un accord a été trouvé sur la question du statut des enseignant-chercheurs alors qu'il n'en est rien.

Même au sein de notre université le fil du dialogue est rompu : vous avez refusé (attitude incompréhensible de la part d'un élu) d'exprimer clairement votre position sur la question des chaires universités-organismes avant la tenue du dernier conseil d'administration ; pire, la direction a récemment censuré l'accès, depuis les machines de l'université, à un site qui recense les démissions administratives, informe les personnels et étudiants, et organise une consultation sur ces démissions.

Il y a maintenant 5 ans qu'ont eu lieu les États Généraux de la recherche, et les

propositions constructives de la communauté scientifique n'ont pas été entendues. Le gouvernement a bien retenu quelques expressions bien senties (comme la « modulation des services »), mais pour en trahir complètement l'esprit (d'une proposition visant à alléger les charges d'enseignement et d'administration des universitaires, afin de les ramener à un niveau comparable à ce qui se pratique dans d'autres pays, on a fait un dispositif visant essentiellement à compenser les suppressions de postes qui alourdira *de facto* les dites charges).

*Que vous avez de grands yeux !
C'est pour mieux voir.*

D'évolution concrète, je n'en vois pas.

Sur la « masterisation » le gouvernement se contente de repousser d'un an la réforme, tout en omettant de préciser que les lauréats 2009-2010 des concours "ancienne version" devront, l'année qui suit, passer un Master (année pendant laquelle ils ne seront pas rémunérés comme fonctionnaires stagiaires ; et *quid* de ceux qui n'obtiendront pas leur Master ?) ... en quoi la situation a-t-elle évoluée ? Je ne vois pas que le « mur idéologique » ait cédé ...

Sur les chaires universités-organismes le gouvernement n'a pas reculé (et la CPU n'a pas modifié son discours) malgré le refus quasi-unanime de la communauté universitaire (et de ses membres les plus prestigieux). Ces chaires remplacent un dispositif existant (les membres junior de l'IUF) presque à l'identique, à la différence près qu'elles coûtent plus cher et se paient donc en postes et en délégations CNRS (pour mémoire, la délégation est un dispositif idéal permettant de dégager du temps pour les chercheurs actifs ... un dispositif que le gouvernement -et la CPU ?- aimerait voir disparaître).

Sur les nombreux dysfonctionnements institutionnels (dont vous admettez qu'ils existent) et conflits induits par la loi LRU, je n'ai pas souvenir que la CPU ait relayé les inquiétudes des personnels et étudiants.

Sur la modulation des services enfin (*last, but not least*), aucune garantie n'a encore été donnée sur les éventuelles modulations à la hausse en compensation des diminutions de postes (et je répète ici que cette question des statuts n'est pas corporatiste : elle aura un impact important aussi bien sur la qualité des enseignements dispensés à nos étudiants que sur l'excellence et le dynamisme de la recherche menée dans les laboratoires universitaires). Le « mur idéologique » semble solide ...

Que vous avez de grandes dents !

Sur ce dernier point, vous me reprocherez sûrement de crier "au loup !", et direz que les textes seront ce que l'on en fera ... l'argument a bien fonctionné au moment de la loi LRU (y compris sur moi), et je constate le résultat : les pouvoirs administratif et scientifique sont aux mains des mêmes personnes (situation exceptionnelle dans le paysage académique international), les conflits politiques locaux se multiplient dans nos universités, les promesses du gouvernement (notamment budgétaires) en échange de la docilité des présidents d'établissements n'ont pas été tenues, etc ... la liste est longue.

J'y ajoute simplement un point qui me paraît crucial : l'augmentation inéluctable des droits d'inscription qu'induit cet ensemble cohérent de réformes. Je ne crois pas que vous me contredirez à ce sujet ; selon [l'observatoire Boivigny](#) vous déplorez qu'« on nous donne l'autonomie des dépenses mais pas celle des recettes, notamment sur les frais d'inscription » ...

... et en disant ces mots ...

... je réalise que *mère-grand* (le bureau de la CPU) et le *méchant loup* (le gouvernement) travaillent peut-être de concert (une variante du gentil et du méchant flics). Je vous sais pourtant assez éclairé pour ne pas vous faire le simple relais de la parole gouvernementale ; si le fauteuil de président de la CPU ne vous laisse pas tout le loisir de vous exprimer, peut-être vaut-il mieux le quitter !?

Je pense que vous vous trompez sur la nature du mouvement social qui secoue nos universités. Comme beaucoup, je ne suis ni syndiqué, ni militant politique. Nous ne sommes pas des professionnels de la mobilisation, ce qui signifie que nous ne sommes pas disposés à reculer simplement après avoir obtenu une victoire de façade (j'entends, purement symbolique et non sur le fond).

Monsieur le président de l'université, cher collègue, je n'aurais pas imaginé vous écrire un courrier de cette tonalité il y a seulement deux mois ; je serai le premier à me réjouir que vous me fassiez mentir en vous exprimant (comme je vous y avais invité dans un [précédent courrier](#), et en vous inspirant de la position de vos collègues de Lyon 2, Paris 8, Nanterre, Paris 4 et Lille 1) clairement en faveur de la lutte pour la sauvegarde du service public d'enseignement supérieur et de recherche de notre pays (sans nécessairement approuver nos actions).

Cher Lionel, croyez bien qu'occuper vos bureaux durant vingt-quatre heures ne nous a pas amusés. C'est aujourd'hui la seule manière, certes désespérée, que nous avons de vous dire « nous avons besoin de votre soutien ».

Damien Calaque, Maître de Conférence à l'université Claude Bernard Lyon 1.